



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

Journal du Parc

LE LIEN ENTRE LES HABITANTS D'UN TERRITOIRE UNIQUE

HIVER 2021

#20





ÉDITO

ET SI ON ESSAYAIT DE CHANGER DURABLEMENT ?

Bien que la crise sanitaire ne soit, malheureusement, pas encore derrière nous, nous mesurons tous le choc profond et brutal que cette pandémie a provoqué. Face aux difficultés de tous ordres, nous avons dû nous adapter et inventer d'autres manières d'agir en un temps très court. Dans de nombreux domaines, cette crise inédite a été un catalyseur de changement et un accélérateur d'innovation.

Forts de ces expériences diverses, n'est-il pas vital de continuer à oser des changements durables et profitables à tous, mais aussi salutaires pour la préservation de notre cadre de vie ? Préoccupation centrale de nos vies quotidiennes, la mobilité est un sujet à la fois personnel et collectif. C'est en débattant ensemble que nous pourrions faire émerger des solutions nouvelles. Minibus partagé, autopartage, réseau d'auto-stop : des idées et des projets prometteurs fleurissent dans le territoire, grâce aux initiatives des collectivités et des habitants que le Parc soutient.

Si renoncer à la voiture semble utopique en Chartreuse, on pourrait, en revanche, en faire un usage moins systématique et moins individuel. Emmener un voisin âgé faire des courses, aller chercher son pain en vélo, accompagner plusieurs enfants de son hameau à l'école, partager ses trajets domicile-travail avec des voisins quand cela est possible... Et si l'on essayait d'oublier nos routines pour faire autrement et mieux vivre ensemble ?

Dominique Escaron,
Président du Parc naturel
régional de Chartreuse

6 MOIS EN BREF

5 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant des subventions obtenues depuis 2007 dans le cadre du programme Espace Valléen. Soutenu financièrement par l'Europe, l'État, la Région et les Départements, ce dispositif vise la diversification touristique des Alpes et le développement d'une offre quatre saisons.

Sur notre territoire, c'est le Parc qui en est le garant à travers le programme Destination Chartreuse. L'objectif ? Structurer une offre attractive qui respecte le territoire et ses habitants.

4 BD JEUNESSE

En 2017, le Parc de Chartreuse se lançait dans la littérature jeunesse pour faire découvrir son territoire avec une collection de bandes dessinées intitulée Aventures en Chartreuse et publiée aux éditions Mosquito. La quatrième aventure d'Alex et Meylie, *Le Grand Défi des Alpes*, signée Nicolas Julo et Muriel Zürcher, est parue en septembre dernier avec le soutien du réseau Educ'Alpes.

1,2 KG DE CO₂

Dans le cadre du mois de la transition alimentaire, Les Amis du Parc ont coordonné l'organisation de deux Défis locavores en Chartreuse. Les règles ? Concocter un menu chic et pas cher (moins de 9,50 €/personne) avec des ingrédients locaux (produits à moins de 51 km) afin que le bilan carbone du repas soit conforme aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et ne dépasse pas 1,2 kg de CO₂/personne !

4 200 JEUNES CURIEUX



Au cours de l'année scolaire 2020-2021, pas moins de 156 classes et huit groupes hors temps scolaire, soit environ 4 200 enfants et jeunes, ont pu découvrir le territoire du Parc de Chartreuse à travers diverses thématiques (forêt, patrimoines, agriculture, sport et nature...).

45 ANIMATIONS NOCTURNES

Pollution lumineuse, impact sur la biodiversité et sur la santé humaine, consommation d'énergie, ciel étoilé : nombreux sont les enjeux liés à l'éclairage nocturne. Durant le Mois de la nuit, en octobre, 45 animations ont permis de sensibiliser à ces sujets les habitants de Grenoble-Alpes Métropole, du Parc du Vercors, de l'Espace Belledonne et du Parc de Chartreuse.

200 KM²

Saviez-vous que le territoire d'un seul lynx mâle s'étend sur environ 200 km² ? En Chartreuse, le Parc coordonne les prospections du réseau Loup-Lynx de l'Office français de la biodiversité (OFB) qui regroupe une trentaine de correspondants passionnés. Entre 2017 et 2020, ils ont identifié huit individus, dont deux provenaient du Jura et du Bugey. Les observations révèlent que la plupart ne restent pas très longtemps et retournent fréquemment vers la chaîne de l'Épine, le massif du Mont du Chat et le Bugey. À ce jour, c'est en Chartreuse que le seul cas de reproduction a été constaté !



LE DOSSIER

MOBILITÉ: ça bouge en Chartreuse!

Travailler, faire ses courses, accompagner les enfants à l'école, aller à un rendez-vous médical : pour toutes ces activités essentielles, mais aussi pour nos loisirs, nous avons besoin de nous déplacer au quotidien.

Dans notre territoire rural de moyenne montagne, où les transports en commun ne peuvent pas répondre à tous les besoins, plus de deux tiers des déplacements se font en voiture individuelle.

Et si d'autres solutions étaient possibles ?



↑ Faire du stop sereinement, c'est facile avec Rezo Pouce. En Chartreuse, près de 300 personnes sont inscrites au dispositif pour se déplacer ou partager leur voiture avec des auto-stoppeurs. 🌐 www.rezopouce.fr

En Chartreuse, huit trajets sur dix et 77% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture, ce qui n'est pas surprenant quand on sait que 60% des habitants du Parc travaillent hors de son périmètre... La dépendance à la voiture individuelle au sein du Parc est donc très forte et soulève différentes questions. Vice-président délégué aux mobilités et à la transition énergétique, Sylvain Laval explique: «*On connaît, bien sûr, l'impact non négligeable sur l'environnement, mais on sait aussi que cela pénalise les habitants les plus vulnérables dans leurs déplacements. La dimension sociale de la mobilité est centrale, c'est en partant des besoins concrets des habitants que nous pourrions la réinventer.*»

Si le Parc n'a pas de compétences propres en matière de mobilité, il joue pourtant un rôle important sur le territoire et travaille avec les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et de nombreux partenaires. Ses deux missions clés? La sensibilisation et l'expérimentation.

ET SI VOUS ESSAYIEZ L'AUTOPARTAGE?

À partir de 2022, le Parc développe l'autopartage entre particuliers! Partagez une voiture et bénéficiez gratuitement d'un accompagnement personnalisé et d'une assurance sur mesure.

VOUS SOUHAITEZ EMPRUNTER UNE VOITURE, PARTAGER LA VÔTRE, OU TOUT SIMPLEMENT EN SAVOIR PLUS? CONTACTEZ-NOUS!

📧 accueil@parc-chartreuse.net – 04 76 88 75 20

Sensibiliser aux différents enjeux de la mobilité

Informar les habitants sur les différentes solutions de déplacement et les sensibiliser aux multiples enjeux de la mobilité sont au cœur des préoccupations du Parc. La Fête de l'écomobilité, organisée à Saint-Laurent-du-Pont fin septembre, illustre cette volonté d'aller à la rencontre des acteurs et des habitants du territoire. De nombreuses animations ont permis au public de s'informer, de s'exprimer, mais aussi de s'essayer au vélo de route ainsi qu'au vélo à assistance électrique.



↑ Fête de l'écomobilité à Saint-Laurent-du-Pont, septembre 2021.

Le Parc répond par ailleurs aux sollicitations de certains acteurs comme des communes pour apporter son expertise, coordonner ou animer des actions. Le travail mené avec plusieurs communes souhaitant mettre en œuvre un plan de déplacement pour les élèves de leur école primaire, dans le cadre du programme Moby à l'école, en est un exemple.

« En matière de mobilité, cela prend du temps de faire changer les comportements, reconnaît Dominique Escaron, président du Parc. On a nos habitudes et on a du mal parfois à envisager de faire autrement. En Chartreuse, il ne s'agit pas de renoncer à la voiture, mais de repenser son usage et de passer en mode collectif. Les événements que le Parc organise ou qu'il soutient permettent d'ouvrir le débat et de voir avec les habitants quelles solutions pourraient faciliter la vie quotidienne et réduire l'usage individuel de la voiture. »

Expérimenter des solutions sur mesure

L'expérimentation et l'innovation, qui sont dans l'ADN du Parc de Chartreuse depuis toujours, sont au cœur de ses actions dans le domaine de la mobilité et des transitions à mettre en œuvre. Chargée de mission au Parc, Coline

Girard indique que cela est possible *« d'abord parce que nous travaillons à petite échelle afin de faire du sur mesure et, ensuite, parce que nous construisons chaque projet en concertation avec les habitants et les partenaires »*.

C'est dans cet esprit, par exemple, que le Parc travaille actuellement en Cœur de Chartreuse avec plusieurs

employeurs afin d'établir un diagnostic des déplacements. L'objectif : faciliter la mise en place d'actions de sensibilisation et de solutions alternatives pour l'ensemble des salariés.

À Saint-Pierre-de-Chartreuse, la commune a sollicité l'aide du Parc pour monter un projet original autour d'un minibus partagé. Propriété du CCAS, ce véhicule neuf places sera utilisé de différentes manières dès cette fin d'année 2021. Sa première vocation est sociale, il servira au portage des repas au domicile des personnes âgées ou fragiles. Il permettra aussi de proposer du transport à la demande. Assurés par des conducteurs bénévoles, les trajets permettront par exemple aux Chartroussins résidant dans les hameaux de venir au centre bourg pour profiter des commerces ou des services du village. Sur les créneaux qui ne seront pas réservés par le CCAS, le minibus sera disponible sur Citiz pour les particuliers, les associations ou les professionnels qui souhaitent le louer pour quelques heures ou pour la journée. *« Ce projet a demandé de longs mois de travail et n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui du Parc, souligne le maire, Stéphane Gusmeroli. C'est une véritable expérience ! Au fil des mois, nous ajusterons le dispositif en fonction des retours des usagers afin qu'il réponde au mieux aux besoins des habitants et qu'il leur rende la vie quotidienne plus facile. »*



LES AMBASSADEURS DE LA MOBILITÉ

Initié par le Parc, ce réseau réunit des acteurs du territoire désireux de faire bouger les lignes en matière de mobilité. Élus ou membres d'associations, ces « ambassadeurs » sont près de 25 à vouloir partager leurs expériences et leurs idées afin de mettre en place des solutions alternatives aux déplacements en voiture individuelle.

Conseiller municipal délégué aux mobilités au Touvet, Pascal Veuillen fait partie des ambassadeurs. *« Le réseau est avant tout un lieu d'échanges inspirants. Découvrir ce qui se fait sur certaines communes donne des idées pour agir tout en ayant conscience des atouts et des difficultés : les échanges que nous avons sont utiles et motivants. Être ambassadeur aide à passer à l'action localement, mais aussi à diffuser la nécessité de repenser nos modes de déplacement pour inventer une mobilité durable et partagée. C'est grâce au réseau que Le Touvet s'est engagé dans Moby à l'école. Ce programme vise à sensibiliser les élèves et leur famille aux différents sujets liés aux déplacements domicile-école et à favoriser des solutions alternatives à la voiture individuelle : pédibus, vélo, covoiturage... »*

SORTIR EN MONTAGNE SANS VOITURE : C'EST POSSIBLE !

L'association Mountain Wilderness, qui défend un rapport à la montagne fondé sur le respect des hommes et de la nature, est très impliquée dans la promotion de la mobilité douce. Dans le cadre de sa campagne Changer d'Approche, elle propose des solutions simples en faveur de l'écotourisme.

En partenariat avec le Parc, Mountain Wilderness a sélectionné dix idées de sorties sans voiture en Chartreuse. Promenade nature, randonnée à pied ou en raquettes, canoë, vélo, via ferrata : il y en a pour tous les goûts !

Accessible en ligne gratuitement sur le site chartreuse.changerdapproche.org, la plaquette donne toutes les informations utiles qui vous permettront d'organiser facilement votre sortie en transports en commun.



LES AMIS DU PARC ONT 30 ANS!

Fondée en mai 1991 afin de soutenir le projet de création du Parc de Chartreuse, l'association trentenaire bouillonne d'énergie et d'idées! Bien qu'indépendante du Parc, elle partage ses ambitions et soutient son action. Ardents défenseurs de la participation citoyenne, Les Amis du Parc sont à l'initiative de nombreux projets en lien avec l'écologie et la valorisation des patrimoines.



UNE HISTOIRE QUI COMMENCE AUTOUR DES FOURS À PAIN!

À Gérentière, aux Cottaves, à la Guilletière, à Pommiers-la-Placette, c'est autour de fours à pain du massif que se déroulent les premières rencontres de l'association. Ces moments de joyeuse convivialité rassemblent des habitants attachés à leur massif qui désirent valoriser ses patrimoines!

Après la création du Parc, en 1995, l'association observe avec attention la manière dont la charte est mise en œuvre. Jean-Louis Barbon, membre historique et président des Amis du Parc de 1996 à 2017, se rappelle le tournant pris quelques années plus tard... En 1999, le projet d'une microcentrale dans les gorges du Guiers, sur le site du pic de l'Œillette, fait lever un vent de contestation. *«Des habitants et des associations, dont la nôtre, se sont mobilisés pour dire non à ce projet qui portait sévèrement atteinte au paysage et menaçait la biodiversité. Après une visite commune sur le terrain, suggérée par Les Amis du Parc, le Parc a rendu un avis négatif. Si le projet a été, heureusement, abandonné, cet épisode a agi comme un révélateur. Nous avons réalisé que nous pouvions réfléchir, et pourquoi pas, agir, ensemble: élus, associations et habitants.»*

APPRENDRE LA CONCERTATION

Les années qui suivent confortent les membres de l'association dans leur souhait d'agir de manière collective. *«Peu à peu, raconte Jean-Louis Barbon, on a appris à travailler ensemble dans une démarche de concertation.»*

Cette deuxième décennie est aussi celle durant laquelle les événements qu'organisent Les Amis du Parc suscitent un intérêt grandissant. Pionniers de la participation

citoyenne, Les Amis du Parc ont développé un vrai savoir-faire en matière d'animation territoriale. Yannick Billard, qui préside actuellement l'association, prend l'exemple des Cafés du Parc qui accueillent de nombreux participants. *«Consacrées à l'énergie, à l'eau, à l'alimentation, au tourisme, au patrimoine, etc., ces réunions ouvertes à tous les habitants sont des espaces d'expression, de concertation et de créativité.»*

AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Les Amis du Parc ne se contentent pas de débattre, d'informer et de sensibiliser les habitants... Ils savent aussi se retrousser les manches pour participer, par exemple, au collectif Chartreuse Propre qui organise chaque année des journées de nettoyage en plusieurs points du massif. *«Plus de 200 habitants prennent part aux opérations de ramassage des déchets. L'organisation de ces journées est l'occasion de travailler dans un esprit de coopération avec de nombreux partenaires, dont les collectivités locales.»*

EN ROUTE POUR LA PARTICIP'ACTION!

Pour répondre aux enjeux actuels du territoire et en lien avec la démarche du Parc, l'association anime depuis plusieurs années de nombreux projets autour de la transition écologique, l'énergie et l'économie circulaire. Aujourd'hui, Les Amis du Parc veulent plus que jamais co-construire l'avenir avec le Parc et ses partenaires. *«Nous souhaitons élargir le cercle de l'association pour déployer la participation citoyenne et la mettre au service d'une qualité de vie globale, indique Yannick Billard. Une nouvelle page s'ouvre, celle de la particip'action!»*

REN- CONTRES



Corine
WOLFF

Le programme Leader : un levier de développement local efficace

Déléguée à l'aménagement du territoire et à la charte, la première vice-présidente du Parc fait le point sur le programme européen Leader sur le territoire.

« Ce dispositif contribue à dynamiser les territoires ruraux en attribuant des aides issues des fonds de la Politique agricole commune (PAC). Le Parc porte le programme Leader sur son territoire depuis son lancement en 2001. À ce jour, plus de 250 projets publics et privés ont bénéficié de financements. Du soutien apporté à des artisans ou des commerçants pour s'équiper ou aménager leurs locaux, à des communes pour des projets d'amélioration énergétique ou de création de tiers lieux, les projets subventionnés affichent une grande variété. Tous ont pourtant un point commun : ils ont contribué à la dynamique économique et sociale locale.

L'efficacité de Leader tient notamment au périmètre du territoire dans lequel il fonctionne. À l'échelle du Parc, on peut vraiment créer une synergie entre les différents acteurs, soutenir des projets cohérents avec la démarche du Parc et obtenir des résultats tangibles.

Forts de 20 ans d'expérience, nous allons candidater l'an prochain pour le quatrième programme Leader qui couvrira la période 2023-2027. »



Gilbert
GUIGUE

Forêt d'exception® : un label qui pousse à innover !

En charge de la filière bois et de la forêt, le vice-président du Parc se réjouit du renouvellement du label Forêt d'Exception® pour la forêt domaniale de Grande Chartreuse.

« Officiellement renouvelé fin septembre, ce label national est une reconnaissance qui compte ! Il souligne le caractère remarquable de cette forêt, qui couvre près de 8 500 hectares, mais aussi la qualité de sa gestion par l'ensemble des acteurs locaux. Depuis l'obtention du label en 2015, les différents partenaires, au premier rang desquels figurent l'ONF et le Parc, travaillent en concertation afin de préserver l'identité de la forêt et sa biodiversité, tout en soutenant la filière bois et en améliorant l'accueil du public.

Pas moins de 25 actions ont été menées ces cinq dernières années (aménagement de sentier, suivi de la faune et de la flore, animations d'événements comme Vis ma vie de bûcheron, etc.) et les projets ne manquent pas pour l'avenir ! Deux grands sujets nous préoccupent actuellement : la surfréquentation et le réchauffement climatique. Ces problématiques doivent être abordées en tenant compte de tous les paramètres et de tous les enjeux. Le label nous encourage à poursuivre notre coopération afin de trouver des réponses adaptées et innovantes. Il nous permet aussi de partager réflexions et projets au sein du réseau national qui compte aujourd'hui 14 forêts labellisées. »



Dominique
CLOUZEAU

Un mois d'août à la belle étoile dans la Réserve

La vice-présidente du Parc, déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles, revient sur la démarche test menée cet été dans la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

Q Que s'est-il passé de particulier cet été dans la Réserve ?

« Pour mieux accueillir et sensibiliser le public, nous avons tout d'abord renforcé l'équipe de la Réserve avec cinq accompagnateurs de moyenne montagne qui ont patrouillé du Granier à la dent de Crolles. Ils ont pu renseigner les randonneurs et leur parler des richesses naturelles du site ainsi que du travail des professionnels de la montagne, notamment celui des alpagistes. Leur mission était enfin de rappeler l'interdiction de faire du feu et d'informer sur l'impossibilité de bivouaquer sous tente en août. »

Q Pourquoi avoir interdit le bivouac sous tente pendant un mois ?

« Il s'agit d'une démarche expérimentale que nous avons menée pour faire baisser la pression du bivouac et les effets qu'une pratique devenue trop importante provoque sur ces milieux d'altitude fragiles. Nous faisons face à une fréquentation en hausse qui pose des problèmes de sécurité et génère des conflits d'usage. Avec les élus des communes, nous allons débattre de la suite à donner. Ni le Parc ni la Réserve ne possèdent en effet de compétence juridique : c'est aux communes de formaliser l'arrêté municipal qui régleme le bivouac. »



LE GRAND DÉFI DES ALPES

Une nouvelle aventure BD jeunesse aux éditions Mosquito portée par le pôle Espaces protégés alpins d'Educ'Alpes, de Muriel Zurcher, autrice, et Nicolas Julo, illustrateur.

Retrouvez Alex, Meylie et Bahiya, trois personnages hauts en couleur qui vont parcourir durant un été le massif alpin français, du Vercors au Mercantour en passant par les Bauges et la Haute-Provence. De l'humour, des défis, de la solidarité et du suspense!
Le Grand Défi des Alpes, disponible dans toutes les bonnes librairies!

CETTE BD EST COMPLÉTÉE DE 8 PAGES PÉDAGOGIQUES CONÇUES PAR LES SERVICES ÉDUCATION DES ESPACES PROTÉGÉS ALPINS.

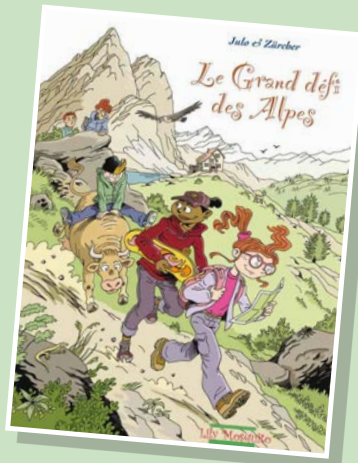


Photo de couverture : Alain Doucé
Photos : Département de la Savoie, Alain Doucé
Impression : Imprimé par l'imprimerie du Pont de Claix
"Ne pas jeter sur la voie publique"
N° Issn : 2108 - 3201 - Dépôt légal à parution

Nouvelle
émission



Le Parc au naturel



RADIO COULEUR CHARTREUSE 106 MHz ET 98.4 AU CŒUR DU MASSIF 92.2 MHz DANS LA VALLÉE DU GUIERS

LE PARC AU NATUREL Une chronique radio d'une heure environ présente les initiatives et actions du Parc. Diffusée chaque semaine le mardi à midi et le samedi à 18 h sur Radio Couleur Chartreuse, cette chronique donne la parole aux habitants, élus, associations... du territoire et dresse ainsi le portrait du Parc de Chartreuse.

➔ 106 MHz ET 98.4 AU CŒUR DU MASSIF
92.2 MHz DANS LA VALLÉE DU GUIERS



**OFFREZ UNE
EXPÉRIENCE
EN CHARTREUSE !**

Pssst... Pour Noël, offrez l'évasion 100 % Chartreuse avec les « Boîtes à expériences »! Une sélection de beaux moments à offrir à partir de 39 € : massages, repas au restaurant, randonnées, nuitées insolites, sorties accrobranche...

➔ **PLEIN D'AUTRES IDÉES.
CADEAUX CHARTREUSE SUR
chartreuse-tourisme.com**

**ET DANS LES BOUTIQUES DE L'OFFICE
DE TOURISME CŒUR DE CHARTREUSE.**

Directeur de publication : Dominique Escaron
Rédactrice en chef : Marion Franchisse
Rédaction : Bénédicte Magne
Direction artistique et mise en page :
Studio Bambam



VEN. 17, SAM. 18 & DIM. 19 DÉCEMBRE 2021

MARCHÉ DE PRODUCTEURS & ARTISANS LOCAUX

DES IDÉES CADEAUX & DES PRODUITS 100% LOCAUX

**CENTRE DE CONGRÈS
LE MANÈGE - CHAMBÉRY**

Horaires d'ouverture :
Ven. 14h-19h - Sam. et dim. 10h-19h
Entrée gratuite



Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20
Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net



Parc
naturel
régional
de Chartreuse